

## Profil d'activité Formatrice/Formateur de pratique avec certificat FSEA

### Domaine d'activité :

Les formatrices et formateurs de pratique avec certificat FSEA travaillent dans divers contextes professionnels, par exemple

- dans des institutions de santé ou sociales, dans des entreprises ou dans l'administration ;
- sur le lieu d'apprentissage dans l'entreprise dans la formation professionnelle de base et supérieure ;
- dans la formation et le perfectionnement en entreprise ;
- dans les domaines du travail bénévole et du volontariat.

### Les formatrices et formateurs de pratique avec certificat FSEA...

**planifient les séquences de formation pour les individus dans leur propre domaine d'activité d'après les concepts et plans d'enseignement prédéfinis** : Lors de la planification de séquences de formation, elles/ils mettent en œuvre les directives de l'institution de formation ou de l'entreprise et elles/ils les reportent dans la pratique et l'encadrement de l'apprentissage des personnes à former. Elles/ils tiennent compte, dans ce travail, des conditions auxquelles est soumise la personne à former ainsi que des possibilités et limites des conditions d'apprentissage spécifiques et générales. Elles/ils structurent les séquences de formation de manière à favoriser un environnement propice à l'apprentissage et choisissent des méthodes et formes d'apprentissage adéquates pour atteindre les compétences et objectifs visés. Dans leur activité de formation, elles/ils soutiennent un transfert des contenus de formation théoriques dans la pratique professionnelle et intègrent les éléments de la pratique aux séquences de formation.

**aménagent des processus d'apprentissage individuels pour leurs apprenant-e-s, étudiant-e-s ou collaboratrices/eurs** : Dans leur domaine spécifique et champ professionnel, elles/ils encadrent la formation d'individus ou de petits groupes de personnes à former et gèrent cette formation conformément à la planification. Avec les personnes qu'elles/ils encadrent, elles/ils formulent des objectifs et les contrôlent au moyen de méthodes adéquates. Elles/ils aménagent le processus d'apprentissage de manière à encourager l'organisation et l'efficacité individuelles de chaque personne encadrée. Elles/ils utilisent les formes d'enseignement et d'apprentissage basées sur la technologie de manière didactique, judicieuse et professionnelle.

**accompagnent et soutiennent les personnes à former dans le processus d'apprentissage individuel** : Elles/ils perçoivent les conditions d'apprentissage des personnes à former et les soutiennent dans le développement de stratégies d'apprentissage

efficaces et l'atteinte des objectifs. Elles/Ils conduisent des entretiens de soutien portant sur le processus d'apprentissage de manière adaptée aux participants et à la situation.

**donnent à leurs apprenant-e-s, étudiant-e-s ou collaboratrices/eurs des retours sur leur niveau d'apprentissage afin de les encourager et évaluent le succès de l'apprentissage :** Elles/Ils donnent à la personne à former des retours sur ses prestations et ses progrès dans le processus d'apprentissage. Ce faisant, elles/ils tiennent compte des objectifs d'apprentissage et compétences visés, des critères formateurs et sommatifs ainsi que des besoins de la personne qui apprend. Souvent, l'évaluation des prestations de l'apprentissage fait aussi partie de leurs tâches.

**évaluent leur pratique de formation :** Elles/Ils réalisent les procédures d'évaluation institutionnelles conformément aux directives de qualité. Pour l'évaluation de la situation d'apprentissage, elles/ils choisissent des méthodes et instruments d'évaluation adéquats et prennent des mesures d'amélioration sur la base des résultats obtenus.

**réfléchissent à leur propre comportement, à leur attitude et à leur rôle en tant que formateur/trice de pratique :** Elles/Ils tirent des conclusions de leurs réflexions, dont elles/ils tiennent ensuite compte dans leur activité de formatrices/formateurs et leurs interventions ainsi que dans les discussions avec les personnes à former.

### **Exercice de la profession :**

Les formatrices et formateurs de pratique avec certificat FSEA travaillent essentiellement dans des institutions ou des entreprises en tant qu'employé-e-s. Elles/Ils accompagnent et soutiennent les individus ou de petits groupes de personnes à former et se chargent de les former dans leur domaine spécifique et leur champ professionnel. Dans leur activité de formatrices/formateurs et d'encadrement de l'apprentissage, elles/ils suivent des concepts, des directives d'entreprise ou des conditions cadres. Un élément essentiel de leur mission est de soutenir les individus en lien avec les processus d'apprentissage, la réalisation des objectifs, les formations continues et les possibilités de développement.

Elles/Ils aménagent la réalisation de leur activité de formatrice/formateur sur la base des modèles et théories actuels.

Les conditions d'engagement varient entre emploi à temps plein, à temps partiel, en passant par des mandats de formation limités dans le temps ou projets spécifiques.

### **Contribution à la société, à l'économie, à la nature et à la culture :**

Les spécialistes qualifiés ainsi que leur formation continue dans la formation d'apprenant-e-s, d'étudiant-e-s et de collaboratrices/eurs soutiennent le développement économique des entreprises et des institutions. Le domaine de la formation d'adultes profite à la société et à l'environnement. Les formatrices/formateurs de pratique avec certificat FSEA renforcent l'assurance et le développement de la qualité au sein de leur institution ou entreprise et assument un rôle important dans le soutien et le développement du personnel. Elles/Ils mettent en œuvre les directives d'entreprise et légales dans les domaines de la technologie, de l'écologie, de la culture, de la sécurité, etc. et apportent ainsi leur contribution au développement durable des éléments sociaux, écologiques et économiques dans la société.